



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION
POUR L'INTERDICTION
DES ARMES CHIMIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

111^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

Point 8 de l'ordre du jour – Technologies émergentes

Déclaration de la France prononcée par la délégation française

Représentation permanente de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter ces éléments à titre national.

Les technologies émergentes sont susceptibles d'influer profondément sur les travaux de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Ma délégation salue les conférences organisées durant les deux années passées (à Berlin, à Rabat) ; ces rencontres ont été essentielles pour forger une compréhension partagée des risques et des opportunités que ces technologies font peser sur la Convention.

C'est dans ce même esprit que la France a organisé l'année dernière le sommet sur l'intelligence artificielle. Il a notamment abouti à la signature d'une déclaration par une soixantaine d'Etats, l'UE et la Commission Africaine, priorisant l'accessibilité, l'éthique et l'innovation ouverte.

Pour répondre aux défis posés par l'Intelligence artificielle, la science doit objectiver les risques afin de mieux anticiper. Grâce à la recherche, à l'évaluation et à la coopération internationale, nous pouvons promouvoir une IA responsable,

centrée sur l'humain et le bien commun. Cela requiert également le développement d'outils techniques fiables, aptes à garantir la sécurité et à prévenir les risques associés à l'IA.

C'est dans ce cadre que les récents travaux du Conseil consultatif scientifique vont permettre d'éclairer les travaux de l'Organisation pour les années à venir.

Le rapport de son groupe de travail temporaire sur l'intelligence artificielle vient d'être publié. Il propose 16 recommandations de grand intérêt qui confirment les grands thèmes évoqués lors du Sommet de Paris.

Parmi ces recommandations, ma délégation tient à souligner l'importance du dialogue avec le monde académique et industriel pour une recherche éthique et responsable, ainsi que le nécessaire renforcement des liens entre les Etats, les Organisations internationales et la société civile.

La France, qui conduit des travaux sur la sécurité de l'Intelligence artificielle, se tient prête à contribuer aux renforcements de ces liens.

Ainsi, c'est en disposant d'une analyse scientifique approfondie que les Etats et l'Organisation pourront conjointement identifier, et donc prévenir les menaces associées à un usage croissant de l'intelligence artificielle dans le domaine de la chimie.

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil et publiée sur Catalyst et sur le site officiel de l'OIAC.

Je vous remercie./.